

## **NOTE D'INFORMATION**

### **LA MINUSCA, LE HCC ET D'AUTRES PARTENAIRES PREPARENT UNE CAMPAGNE CONTRE LES MESSAGES HAINEUX**

Bangui, le 30 mai 2018 - La Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA) et le Haut Conseil de la Communication (HCC) se préparent au lancement, début juin 2018, d'une campagne de sensibilisation contre les messages haineux et de lutte contre l'incitation aux violences et la stigmatisation. « Cette campagne est le fruit du partenariat entre la MINUSCA, le HCC, les leaders religieux et politiques ainsi que la société Civile, la RJDH, les media et les organes de régulation », a indiqué mercredi le porte-parole de la MINUSCA, Vladimir Monteiro.

Le porte-parole a expliqué que la « campagne ambitionne de proposer un programme national de lutte contre les messages de haine qui sera soumis à l'appréciation des autorités ». Le porte-parole a rappelé que la lutte contre les messages haineux est au centre de la résolution 2399 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui demande au Groupe d'experts sur la République centrafricaine de « Recueillir, en coopération avec la MINUSCA, tout élément attestant d'actes d'incitation à la violence, en particulier à motivation ethnique ou religieuse, qui compromettent la paix, la stabilité ou la sécurité en République centrafricaine et permettant d'identifier les auteurs de tels actes, et en rendre compte au Comité » des sanctions.

Lors de la conférence de presse hebdomadaire, la MINUSCA a salué l'Assemblée Nationale pour l'adoption, le mardi 29 mai, de la loi portant Règlement de Procédure et de Preuves devant la Cour Pénale Spéciale, à l'occasion de la session parlementaire. « Cette adoption constitue un pas supplémentaire en vue de l'opérationnalisation de la Cour », a précisé le porte-parole. Concernant les abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, le porte-parole a affirmé que la Mission avait documenté 57 incidents ayant affecté au moins 70 victimes, au cours de la période du 23 au 29 mai 2018. « Les auteurs présumés sont, d'une part, des éléments des groupes armés et d'autre part, des agents de l'Etat ».

Pour sa part, le porte-parole de la Force de la MINUSCA, Lieutenant-Colonel Côme Ndayiragije, a fait un bilan de la situation sécuritaire dans le pays, marquée par une normalisation progressive de la situation sécuritaire à

Bambari, en dépit de quelques incidents, ainsi qu'à Bangui. « La force de la MINUSCA reste vigilante et n'hésite pas à réagir contre tout acte menaçant la sécurité de la population, tout en créant les conditions pour qu'elle circule librement et vaque à ses activités », a indiqué le porte-parole militaire.

De son côté, le porte-parole de la Police, Capitaine Franck Gnapié, a annoncé l'installation dans le camp de déplacés du Petit Séminaire de Bangassou, d'un poste de police avancé le 25 mai dernier. «Ce poste de police est tenu conjointement par la Police de la MINUSCA et des gendarmes centrafricains. Les habitants du camp et leurs responsables ont salué cette initiative qui leur permettra d'exposer plus facilement les problèmes liés à leur sécurité», a dit le porte-parole. Il a rappelé que l'installation des postes de police avancés a débuté en janvier 2018 à Bambari et se poursuivra très prochainement à Bria.